

FICHE PROGRAMME

CONDUITE D'ENGINS DE LEVAGE

Référence : PR5021

Formation à la Conduite en Sécurité d'engins de chantier Permettant au chef d'entreprise de délivrer une autorisation de conduite interne

Pré Requis :

Etre âgé de 18 ans au minimum et être déclaré apte par la médecine du travail

Profil du stagiaire :

Personne confirmée, appelée à utiliser un engin de chantier

Objectifs :

Etre capable de conduire un engin de chantier en sécurité.

Formation Aptitude à la Conduite en Sécurité (ACES) permettant au chef d'entreprise de délivrer une autorisation de conduite interne

Durée :

1 jour soit 7 heures

Effectif :

Groupe de 1 à 6 participants

Programme :

Formation théorique (rappel) :

Les connaissances de base du code de la route

Connaissance des règles fondamentales liées aux manœuvres particulières

Connaissance des équipements réglementaires obligatoires

Les règles particulières de circulation des engins de travaux publics

Les obligations découlant de l'article L1° du code de la route sur l'imprégnation alcoolique.

Devoirs et responsabilités du conducteur d'engins

Les risques spécifiques dus aux travaux en tranchée

Le port des protections auditives

Technologie et connaissance de l'engin

Les différentes catégories d'engins et leurs caractéristiques

Les différents organes

Les précautions lors de l'arrêt (arrêt normal ou pour intervention d'entretien)

Risques inhérents à la fonction

Risque mécanique

Risque d'incendie, d'explosion

Risque électrique

Risque physique

Risque spécifique lors d'opérations de levage

Règles de conduite

Les règles générales de sécurité (commune à toutes les catégories)

Les règles particulières de sécurité liées à chaque catégorie d'engins

Règles de conduite toutes catégories

Caractéristiques technologiques
Chaîne cinématique et principe de fonctionnement d'un système hydraulique
Transmission et circuit de freinage
Les différents équipements de travail et leurs fonctions
La préparation à la mise en route (Inspection visuelle, précaution à prendre, vérifications)
L'équipement de protection individuel EPI du conducteur
Le contrôle visuel des différents éléments de l'engin
Les niveaux et appoints journaliers
L'accès en montée et en descente de l'engin
La propreté de l'espace cabine
La visibilité depuis le poste de conduite
La mise en œuvre des sécurités
La mise « sous tension », interprétation des symboles du tableau de bord, pictogrammes, fonction « tests »
La mise en route moteur
Le contrôle du tableau de bord
Le temps de chauffe (moteur, transmission et équipements)
Le contrôle des circuits sous pression
Les précautions lors de l'arrêt (arrêt normal ou pour intervention d'entretien)
Le stationnement de l'engin (horizontalité)
Le positionnement des équipements, y compris leur calage lors d'interventions
La mise en œuvre des sécurités (leviers au point mort, « mise en sécurité »)
La procédure d'arrêt moteur
La consignation

Formation pratique :

Prise de poste
Préparation à la mise en route
L'équipement de protection individuel (EPI) du conducteur
Le contrôle visuel des différents éléments de l'engin
Les niveaux et appoints journaliers
L'accès en montée et en descente de l'engin
La visibilité depuis le poste de conduite
La mise en œuvre des sécurités
La mise « sous tension » : interprétation des symboles du tableau de bord, pictogrammes, fonction « tests »
La mise en route moteur
Le contrôle du tableau de bord
Le temps de chauffe (Moteur, transmission et équipements)
Le contrôle des circuits sous pression
Evolution
Avant/ Arrière
Le stationnement de l'engin (horizontalité)
Le positionnement des équipements, y compris leur calage lors d'interventions
La mise en œuvre des sécurités (leviers au point mort, « mise en sécurité »)
La procédure d'arrêt moteur
La consignation
L'utilisation d'un godet
Stabilisation de l'engin
Chargement, déchargement, transport
Déchargement sur porte engins
Gestuelle de commandement de manœuvre
Arrimage, stabilité

Evaluation de stage :

Un questionnaire à chaud à la fin de la session

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cette formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques

Validation des acquis :

Évaluation des connaissances théorique.

Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique

Qualité du/des formateurs :

Connaissance du domaine de la formation à animer

Expérience dans le domaine en rapport

Savoir-faire : professionnalisme, pédagogie

Formateur titulaire des CACES de la catégorie

CV détaillés sur simple demande.

Accès à la formation pour les Personnes en Situation de Handicap :

Pour une identification des besoins et pour convenir ensemble des modalités de votre formation, merci de contacter notre Référent Personnes Handicapées :

Recyclage : Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire

Tarifs : nous consulter